

COMMUNE DE CHANTEIX

**PROCÈS-VERBAL
de la séance ordinaire du conseil municipal
du 17 octobre 2023 – 20h30**

Le dix sept octobre deux mil vingt trois à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Carla AFONSO DA CRUZ - Julien BARATAUD - Isabelle BAUDRY - Valérie BOUCHAREL - Thierry LANNES - Evelyne LAVENU - Eric LIVET - Jean-Marc SIMONEAU

Excusé : Jean-François POUMIER - Jean-Pierre VERGNE

Françoise SERRE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 octobre 2023

Avant le début du conseil municipal, Karine Henrion, maître composteur de Tulle agglo, présente la politique d'installation des composteurs partagés dans les communes. Ce composteur pourrait être utilisé par 15 à 20 familles. Actuellement, une personne est intéressée pour s'occuper de ce composteur. Il en faudrait une deuxième. Le fait d'en parler au centre de loisirs et à l'école pourrait susciter de l'envie.

1- Approbation du compte-rendu de conseil municipal du 14/09/2023

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du 14/09/2023.

2- Emplacement composteur

Monsieur le Maire explique qu'il a été proposé d'installer un composteur collectif sur la commune. Monsieur le maire expose qu'il a été proposé d'installer ce composteur sur la parcelle AH 51 appartenant à la commune et située à proximité du centre de loisirs et de l'école. Après avoir entendu l'exposé du maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser l'implantation du composteur sur la parcelle AH 51.

2- Candidature à Villages d'Avenir

Monsieur le Maire explique que Monsieur le Préfet de la Corrèze a fait part du lancement du programme « Villages d'avenir » du plan France ruralités.

Monsieur le Maire expose le fonctionnement global du programme et informe sur les conditions d'éligibilité et de candidature.

Monsieur le Maire précise que si la candidature de la commune est retenue, celle-ci pourra bénéficier de l'appui d'un chef de projet pour la réalisation du projet communal.

Après avoir entendu l'exposé du maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire a déposé candidature au programme « Villages d'avenir ».

3- Questions diverses

Centre Supervision Départemental

Création par le Conseil Départemental d'un Syndicat Mixte Ouvert pour la mutualisation de la vidéosurveillance. Pour l'instant, la commune n'adhère pas.

PLU

Le mardi 10 octobre, nous avons eu la visite de Maxime Dubois du cabinet Dejante pour visiter notre territoire et les difficultés d'urbanisme en lien avec notre PLU. Le travail est donc lancé.

Les allumés

L'information publique, malgré la date, a réuni une quarantaine de personnes : élus, PAH, des artistes, le lycée agricole de Voutezac, des habitants d'Ussac ayant participé aux Allumés d'Ussac l'année dernière, des habitants ...

Cette soirée, riche d'échanges, a permis de découvrir le parcours choisi dans le bourg, quelques installations prévues...

Les ateliers à l'école et au centre de loisirs vont débiter avant les vacances de Toussaint. Les ateliers grand public seront eux lancés courant novembre.

Le PAH va envoyer la liste de matériel nécessaire qu'il faudra diffuser.

Conteneurs à ordures ménagères

L'emplacement des conteneurs a été choisi conjointement, entre le service de Tulle Agglo et la Mairie, sur la route du Pont Noir à droite en descendant sur le terrain communal, derrière la haie.

Taille de haies

La haie entre Marlène Vigerie et le terrain communal où est situé Mélilotus sera taillée par le locataire communal.

Epareuse

Le 3^{ème} passage de l'épareuse sera fin novembre.

Commission ASCAT

La commission se réunira le mardi 24 octobre pour une réflexion sur la location des salles, le montant de cette location...

Travaux école

Les travaux sont enfin terminés et l'inauguration aura lieu le samedi 2 décembre à 10h30. L'idéal serait d'inaugurer également le composteur.

Route des trois fonds

Cette route doit rentrer dans la voirie communautaire. Elle mériterait quelques travaux ainsi que la route de champeaux. Pour ces travaux de voirie, nous avons un devis de 3800 euros HT avec une subvention du département de 40%.

Zone d'Accélération des énergies renouvelables

Seront fléchées en priorité les toitures des bâtiments pour des panneaux photovoltaïques.

Recensement

Pour l'instant, nous n'avons pas d'agent recenseur.

Colis de Noël

Une demande de devis va être faite auprès de la Maison Jacquet et le point sera voté au prochain conseil. La distribution se fera le samedi 16 décembre 2023.

Syndicat des eaux du Maumont

Julien BARATAUD fait un compte-rendu du dernier CA. Le prix du m3 devrait passer à 2 euros, il est actuellement de 1,34 euros. L'abonnement ne peut guère être augmenté, étant déjà un des plus chers. Ceci servira à financer les travaux nécessaires et à combler le déficit, dû au fonctionnement, à l'augmentation de l'électricité, des impayés...

Actuellement, des travaux se font sur la retenue de l'eau Grande qui devront être terminés en janvier pour qu'elle soit remplie au printemps.

Site internet

Il va évoluer très rapidement.

Date du prochain conseil Municipal : le 21/11/2023 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Fait à Chanteix, le 21 novembre 2023

Le secrétaire de séance,



Le Maire,



